

Paris, le 28 septembre 2015

RALLYE

**Avenant au contrat de liquidité AMAFI signé le 21 juin 2005
entre la société Rothschild & Cie Banque et la société Rallye**

En vertu de l'article 11 du contrat, la société Rallye a décidé de procéder à un apport complémentaire des moyens affectés au contrat de 11.500.000 €.en date du 28 septembre 2015.

Les autres conditions restent inchangées.

Contact :
Franck HATTAB
+33 (0) 1 44 71 13 73